

BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE, EXERCICE 2018-2019, TENUE LE 12 JUIN 2018 AU 3115, BOUL. DE LA PINIÈRE, SUITE 200, TERREBONNE.

SONT PRÉSENTS:

Membres :

Me Éric Côté, bâtonnier
Me Véronique Lemire, 1^{ère} conseillère
Me Julie Lefebvre-Côté, 5^e conseillère
Me Roger Rancourt, 6^e conseiller (par visioconférence)
Me Daniel Villeneuve, représentant de la pratique publique et parapublique
Me Annie Roy, représentante du Jeune Barreau
Me Claude Ducharme, trésorier
Me Nathalie Richer, secrétaire

SONT ABSENTS:

Me Simon Brisson Dolci, 3^e conseiller
Me Manon Deschênes, 4^e conseillère
Me François Marseille, 2^e conseiller
Me Ghislaine Radoux, représentante de la pratique privée

Le quorum étant atteint, le bâtonnier déclare l'assemblée régulièrement convoquée et ouverte.

Me Steve Baribeau, bâtonnier sortant de charge, est également présent mais sans droit de vote.

1. Appel des membres du conseil

Monsieur le bâtonnier souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/ 05

IL EST PROPOSÉ PAR ME CLAUDE DUCHARME ET APPUYÉ PAR ME VÉRONIQUE LEMIRE

« D'adopter l'ordre du jour modifié tel que ci-après énoncé. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ordre du jour

1. Appel des membres du conseil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2018
4. Rapport du bâtonnier (Éric COTÉ)
 - ✓ Retour dur l'AGE du Barreau du Québec
 - ✓ Retour sur le Congrès 2018
 - ✓ Photos du conseil
 - ✓ Calendrier des activités
 - ✓ AGA du Barreau du Québec 14 juin 2018
 - ✓ Conseil élargi de l'AAP du 14 juin 2018
 - ✓ Signature Caisse populaire de Joliette
5. Rapport du trésorier (Claude DUCHARME)
6. Rapports des représentants des différents comités permanents :
 - 6.1 Liaison avec la magistrature
 - 6.1.1 **St-Jérôme**
 - a) Cour Supérieure (civil : Ghislaine RADOUX / criminel : Steve BARIBEAU)
 - b) Cour du Québec, chambre civile
 - c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Simon DOLCI)
 - d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Véronique LEMIRE)
 - 6.1.2 **Joliette**
 - a) Cour Supérieure (Nathalie RICHER)
 - b) Cour du Québec, chambre civile
 - c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Éric COTÉ)

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse

6.1.3 Mont-Laurier

a) Cour Supérieure (Roger RANCOURT)

b) Cour du Québec, chambre civile (Roger RANCOURT)

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Roger RANCOURT)

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Roger RANCOURT)

6.2 Formation continue

6.3 Pratique privée (Ghislaine RADOUX)

6.4 Pratique hors privé

6.5 Pratique illégale de la profession

6.6 Médailles et honneurs (Simon DOLCI)

6.7 Jeune Barreau (Annie ROY)

6.8 Jumelage Draguignan

6.9 Communication

6.10 Compétence territoriale du Barreau du Québec (Eric COTÉ)

7. Demande de ré-inscription au Tableau de l'Ordre (Nathalie RICHER)

8. Projets et événements

- ✓ Journée plein-air (Claude DUCHARME)
- ✓ Rentrées judiciaires 2018 (Éric COTÉ)

9. Varia

- ✓ Amendements des règlements (Roger RANCOURT et François MARSEILLE)
- ✓ Ancien photocopieur de Joliette (Claude DUCHARME)

10. Date de la prochaine séance : 28 août 2018

11. Levée de la séance.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2018

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/ 06

IL EST PROPOSÉ PAR ME JULIE LEFEBVRE ET APPUYÉ PAR ME CLAUDE DUCHARME

« D'adopter le procès verbal de la séance du 1er mai 2018. »

4. Rapport du bâtonnier (Éric COTÉ)

✓ Retour dur l'AGE du Barreau du Québec

L'AGA du 24 mai 2018 a été présidée par Me Pierre Dalphond (ancien juge de la Cour d'Appel du Québec). Les membres du Barreau se sont prononcés à:

52% en faveur d'un désistement de la demande en justice;

52% en faveur du fait que le Barreau s'abstienne d'introduire un nouveau recours similaire;

63% rejetant le fait que le Barreau s'abstienne de tout recours judiciaire;

✓ Retour sur le Congrès 2018

Le Bâtonnier mentionne que le congrès a été un grand succès avec 327 membres présents. Il remercie les membres du CA qui ont aidé à la préparation du congrès mais également tous les participants qui en ont fait une réussite.

✓ Photos du conseil

Copie du CD original a été remis séance tenante à la secrétaire ainsi qu'à la représentante du Jeune Barreau;

Les cadres devraient être exposés dans les trois palais de justice dès l'ouverture des tribunaux en septembre 2018.

✓ Calendrier des activités

Copie des différentes activités de la prochaine année a été transmise aux membres.

- ✓ AGA du Barreau du Québec du 14 juin 2018

Me Lemire, Me Côté et Me Baribeau seront présents et feront rapport à la prochaine séance.

- ✓ Conseil élargi de l'AAP du 14 juin 2018

Me Lemire, Me Côté et Me Dolci seront présents et feront rapport à la prochaine séance.

- ✓ Signature Caisse populaire de Joliette

Me Côté est maintenant signataire pour le compte bancaire en remplacement de Me Préfontaine.

5. Rapport du trésorier (Claude Ducharme)

Me Ducharme fait rapport de l'état des finances. Le rapport final sera déposé lors de l'AGA d'avril prochain.

6. Rapports des représentants des différents comités permanents :

6.1 Liaison avec la magistrature

6.1.1 **St-Jérôme**

a) Cour supérieure (civil : Ghislaine Radoux / criminel : Steve Baribeau)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour supérieure, chambre civile.

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour supérieure, chambre criminelle, la prochaine rencontre étant le 13 juin 2018.

b) Cour du Québec, chambre civile

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour du Québec, chambre civile.

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Simon Dolci)

- Ce point est reporté à la prochaine séance vu l'absence de Me Dolci.

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Véronique Lemire)

- La rencontre du 22 mai 2018 a été annulée et il n'y a pas de nouvelle date prévue.

6.1.2 Joliette

a) Cour Supérieure (civil: Nathalie Richer/ criminel: Steve Baribeau)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour supérieure, chambre civile.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison en Cour supérieure, chambre criminelle, la prochaine rencontre étant le 13 juin 2018.

b) Cour du Québec, chambre civile (François Marseille)

- Ce point est reporté à la prochaine séance vu l'absence de Me Marseille.

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Éric Côté)

- Le 1^{er} juin, une rencontre a eu lieu avec le Juge Belhumeur. Il a félicité le comportement des parties ayant permis une amélioration des délais dans la foulée de l'arrêt Jordan. Il y a maintenant un

formulaire de fixation de date d'audition pour tous les procès et non seulement pour ceux d'une durée d'une journée et plus.

- Le programme de mesure de rechange pour les autochtones permettra de traiter les dossiers de violence conjugale.

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Manon Deschênes)

- Ce point est reporté à la prochaine séance vu l'absence de Me Deschênes.

6.1.3 **Mont-Laurier**

a) Cour supérieure, chambre civile (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Radoux toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

b) Cour du Québec, chambre civile (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Radoux toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

c) Cour du Québec, chambre criminelle et pénale (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Dolci toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

d) Cour du Québec, chambre de la jeunesse (Roger Rancourt)

- Me Rancourt transmettra à Me Lemire toutes les demandes des avocats de Mont-Laurier pour les soumettre au Juge Coordonnateur.
- Il n'y a eu aucune rencontre du comité de liaison.

6.2 Formation continue (Nathalie Richer)

- La formation du 14 septembre à Mont-Laurier est confirmée. En attente de la soumission du montant des honoraires de Me Brisson. Me Rancourt sera le lien avec les formateurs le 14 septembre et le Barreau de Laurentides-Lanaudière.
- Monsieur le Bâtonnier devrait être présent lors de cette journée.

6.3 Pratique privée (Ghislaine Radoux)

- Me Côté informe les membres que la réunion du 13 juin sera reportée. Il semble que les négociations sur le tarif n'avancent pas.
- Me Richer se demande pourquoi le Barreau du Québec et le comité de pratique privée ne sont pas sortis publiquement lorsqu'il y a eu des articles publiés dans les journaux sur le tarif d'aide juridique désuet.
- Les membres demandent à monsieur le Bâtonnier de questionner l'état de la situation lors du conseil élargi de l'AAP le 14 juin 2018.

6.4 ~~Pratique hors-privé~~ Mentorat (Véronique Lemire)

- Il y a actuellement 6 mentors, majoritairement de Joliette. Des démarches sont entreprises pour faire une rencontre d'information du projet mentorat par visioconférence St-Jérôme/Joliette/Mont-Laurier dans le but de rejoindre le plus de membres possibles.

6.5 Pratique illégale de la profession (Claude Ducharme)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité.

6.6 Médailles et honneurs (Simon Dolci)

- Ce point est reporté à la prochaine séance vu l'absence de Me Dolci.

6.7 Jeune Barreau (Annie Roy)

- Il y a eu une formation le 12 juin 2018 en droit de la jeunesse.
- Il y aura un 5 à 7 le 23 août au FOGO de Boisbriand.

- Il y aura un 5 à 7 à Joliette, même date, lieu à déterminer.
- On déplore l'absence d'implication des membres de Joliette dans le Jeune Barreau.

6.8 Jumelage Draguignan (Simon Dolci)

- Ce point est reporté à la prochaine séance vu l'absence de Me Dolci.

6.9 Communication (Véronique Lemire)

- Personne n'avait été désignée pour remplacer la période de vacances de Stéphane Jose (Barreau). La conséquence de l'absence de remplacement a été que les courriels demandant la publication de nos communiqués n'étaient pas traités. Cette situation a été adressée par Me Lemire au Barreau de sorte qu'elle ne devrait plus se répéter.

6.10 Compétence territoriale du Barreau du Québec (Eric Côté)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité.

6.11 CAIJ (Claude Ducharme)

- Il n'y a eu aucune rencontre du comité.
- Monsieur le Bâtonnier doit rencontrer la présidente du CAIJ en juillet pour discuter de l'offre de service.

7. Demande de ré-inscription au Tableau de l'Ordre (Nathalie Richer)

- Aucune demande de ré-inscription au Tableau de l'Ordre n'a été reçue.

8. Projets et événements

- ✓ Journée plein-air (Claude Ducharme)

Bien que tout soit en place pour la réussite de cette journée du 13 juillet 2018, il serait souhaitable qu'il y ait plus d'inscriptions puisqu'à ce jour, il n'y a qu'une trentaine de personnes inscrites.

- ✓ Rentrées judiciaires 2018 (Éric Côté)

12 septembre 2018: St-Jérôme. Le maître de cérémonie sera Me Maria Donofrio. Le buffet sera préparé par le cantinier du palais Alexandre Bernier.

13 septembre 2018: Joliette. Le maître de cérémonie sera Me Manon Tremblay. Le buffet sera préparé par la cantinière du palais Gaétane.

9. Varia

- ✓ Modification aux règlements (Roger Rancourt et François Marseille)
- Il y a eu révision complète de nos règlements par Me Rancourt et Me Marseille. L'article 31 de la Loi du Barreau prévoit que le conseil de section est formé de 4 dirigeants et 6 conseillers. Il n'y a aucune disposition qui permet au bâtonnier sortant de siéger comme membre. Toutefois, le conseil peut inviter le bâtonnier sortant. Ils proposent donc d'amender les articles 21 et 30 pour tenir compte des dispositions de la loi sur le Barreau. Ils proposent également d'amender l'article 52 (redondance dans le texte) ainsi que l'article 63 pour permettre la possibilité et non l'obligation pour le Barreau de Laurentides-Lanaudière de remettre la médaille à chaque année. Finalement, il y a eu correction de l'orthographe.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/ 07

IL EST PROPOSÉ PAR ME ROGER RANCOURT ET APPUYÉ PAR ME DANIEL VILLENEUVE

« D'amender les articles 21, 30, 52 et 63 de nos règlements généraux de façon à ce qu'ils se lisent comme suit:.

21) Composition – Le Conseil se compose de onze (11) membres votants.

Il s'agit des quatre (4) dirigeants du Conseil, soit le bâtonnier, le premier conseiller, le secrétaire et le trésorier, ainsi que de quatre (4) autres personnes portant chacune le titre de conseiller.

Il est souhaitable que le poste de premier conseiller soit occupé par un représentant d'un district autre que celui du bâtonnier.

De plus, le conseil est constitué d'un représentant de la pratique privée, d'un représentant de l'administration publique et d'un représentant du Jeune Barreau.

Règles particulières

- a) Nonobstant la composition établie ci-haut, lorsqu'un membre de la section provenant du district de Labelle manifeste son intérêt pour accéder à un

poste de conseiller, et ce, dans le but de permettre aux membres du district de Labelle d'avoir un représentant au Conseil, le nombre total des membres votants au Conseil est alors de douze (12) membres, soit les quatre (4) dirigeants, les trois (3) conseillers représentants, ainsi que cinq (5) personnes portant le titre de conseiller incluant le membre provenant du district de Labelle. Lorsque le conseiller du district de Labelle devient l'un des dirigeants du Conseil ou quitte ses fonctions de conseiller, le nombre total de membres votants revient à onze (11) personnes.

b) Nonobstant la présence ou non au Conseil d'un membre provenant du district de Labelle, il est souhaitable que tous les postes du Conseil soient occupés ou comblés par les membres provenant, en alternance, des districts de Joliette et de Terrebonne.

30) « Délibération – Seuls les membres du Conseil peuvent assister et participer à une séance du Conseil. Toutefois, toute personne peut y assister sur autorisation ou invitation du Conseil. Le bâtonnier sortant de charge peut d'office assister aux séances du conseil mais sans droit de vote, et ce, pendant l'année suivant la fin de son bâtonnat. »

52) « Tenue de livres – Le trésorier de la section doit tenir les livres comptables où les revenus et les déboursés de la section sont consignés. »

63) « Motif d'attribution – Le Conseil, par résolution et sur recommandation du bâtonnier de Laurentides-Lanaudière, peut attribuer annuellement la médaille du Barreau de Laurentides-Lanaudière à un membre de la communauté juridique pour l'un ou l'autre des motifs suivants : »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

✓ Ancien photocopieur de Joliette (Claude Ducharme)

L'ancien photocopieur sera donné à un organisme sans but lucratif.

Les membres de St-Jérôme feront des vérifications pour savoir s'il ne pourrait pas y avoir un photocopieur mis à leur disposition. À suivre.

✓ Assermentation des nouveaux avocats

Monsieur le Bâtonnier informe les membres qu'à compter de septembre 2018, il y aura des dates fixes pour l'assermentation des nouveaux avocats (2 dates de disponibles par mois, une pour St-Jérôme et une pour Joliette). Cette nouvelle mesure est prise en raison du trop grand nombre de demandes d'accommodement des nouveaux avocats.

✓ Juge Archambault

Le départ du juge Archambault sera souligné lors de la journée plein air du 13 juillet. Un cadeau d'une valeur de 150\$ lui sera remis.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/ 08

IL EST PROPOSÉ PAR ME CLAUDE DUCHARME ET APPUYÉ PAR ME ÉRIC CÔTÉ

« De souligner le départ du juge Archambault le 13 juillet 2018 et de lui remettre un présent. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

✓ Formation

Dans le but de maximiser les formations offertes aux membres, un sondage sera distribué de façon à connaître leurs intérêts et suggestions.

✓ Cotisation des avocats à la retraite

Il semblerait que le Barreau de Laurentides-Lanaudière serait le Barreau de section demandant la cotisation la plus élevée.

Personne n'étant en mesure de confirmer cette information, des vérifications seront faites et ce sujet sera discuté lors de la prochaine séance.

10. Date de la prochaine séance : 28 août 2018

11. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/09

**IL EST PROPOSÉ PAR ME STEVE BARIBEAU ET APPUYÉ PAR
ME DANIEL VILLENEUVE**

« De procéder, à 20h02 à la levée de l'assemblée puisque l'ordre du jour est épuisé. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Me Éric Côté
Bâtonnier

Me Nathalie Richer
Secrétaire

- ✓ Ancien photocopieur de Joliette (Claude Ducharme)

L'ancien photocopieur sera donné à un organisme sans but lucratif.

Les membres de St-Jérôme feront des vérifications pour savoir s'il ne pourrait pas y avoir un photocopieur mis à leur disposition. À suivre.

- ✓ Assermentation des nouveaux avocats

Monsieur le Bâtonnier informe les membres qu'à compter de septembre 2018, il y aura des dates fixes pour l'assermentation des nouveaux avocats (2 dates de disponibles par mois, une pour St-Jérôme et une pour Joliette). Cette nouvelle mesure est prise en raison du trop grand nombre de demandes d'accommodement des nouveaux avocats.

- ✓ Juge Archambault

Le départ du juge Archambault sera souligné lors de la journée plein air du 13 juillet.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/ 08

IL EST PROPOSÉ PAR ME CLAUDE DUCHARME ET APPUYÉ PAR ME ÉRIC CÔTÉ

« De souligner le départ du juge Archambault le 13 juillet 2018 et de lui remettre un présent. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- ✓ Formation

Dans le but de maximiser les formations offertes aux membres, un sondage sera distribué de façon à connaître leurs intérêts et suggestions.

- ✓ Cotisation des avocats à la retraite

Il semblerait que le Barreau de Laurentides-Lanaudière serait le Barreau de section demandant la cotisation la plus élevée. Personne n'étant en mesure de confirmer cette information, des vérifications seront faites et ce sujet sera discuté lors de la prochaine séance.

10. Date de la prochaine séance : 28 août 2018

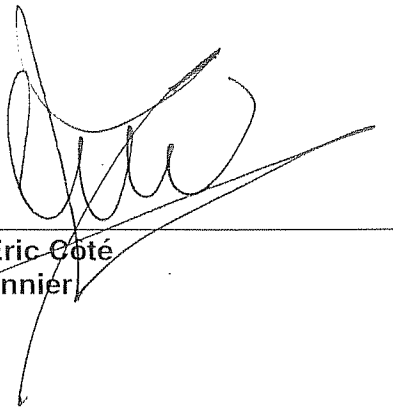
11. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2018-2019/2018-05-01/09

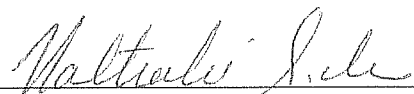
IL EST PROPOSÉ PAR ME STEVE BARIBEAU ET APPUYÉ PAR ME DANIEL VILLENEUVE

« De procéder, à 20h02 à la levée de l'assemblée puisque l'ordre du jour est épuisé. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Me Éric Côté
Bâtonnier



Me Nathalie Richer
Secrétaire